

B  
A  
C  
C  
A  
L  
A  
U  
R  
E  
A  
T  
P  
R  
O  
F  
E  
S  
S  
I  
O  
N  
N  
N  
E  
M

# ASSP

## ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE

Lycée Jean de La Fontaine  
2, rue de Mosbach - BP 70159  
02404 Château-Thierry Cedex



# Présentation

Au lycée Jean de La Fontaine, le **Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP)** vous est proposé (cursus en 3 ans).

Il s'adresse à des élèves motivés, issus de la classe de 3<sup>ème</sup> Générale.

## Profil de l'élève

Goût du contact, du service et des relations humaines

Ecoute et Discrétion

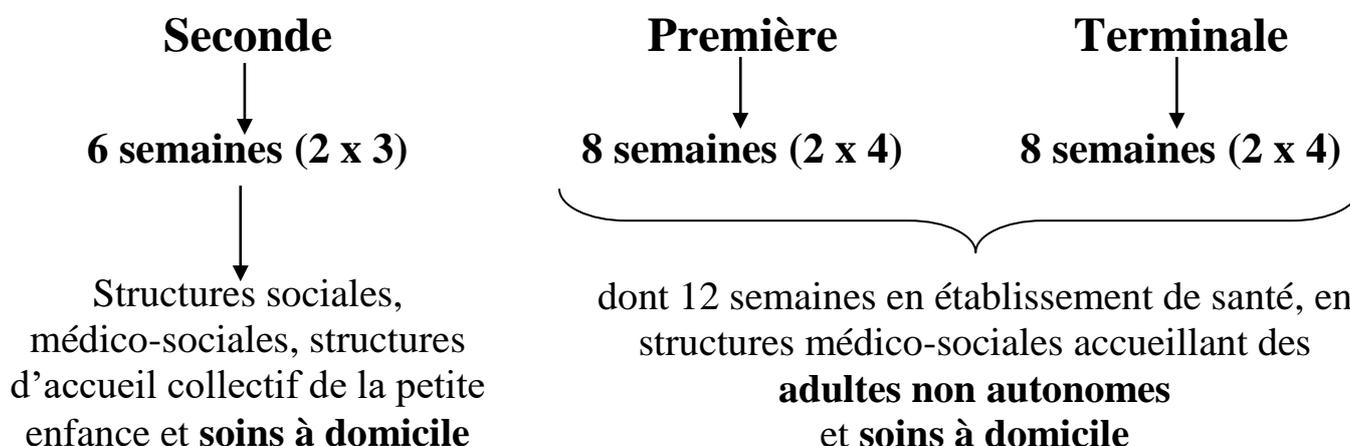
Dynamisme, esprit d'initiative, sens des responsabilités

Bonne résistance physique

Aptitude au travail d'équipe

## Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

**22 semaines pour les 3 ans de formation :**



## Compétences

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel **Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP)** doit être capable :

- Adopter une posture professionnelle adaptée ;
- Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage ;
- Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle ;
- Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale pour une personne ou un groupe ;

- Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation ;
- Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence ;
- Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne ;
- Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne (régimes, allergies, texture...), installer la personne et accompagner la prise des repas ;
- Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluriprofessionnelle dans une posture professionnelle adaptée ;
- Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques ;
- Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels ;
- Coordonner et conduire une équipe de bionettoyage ;
- Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles ;
- Analyser les besoins du public ;
- Concevoir une action d'éducation à la santé ;
- Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé.

## L'enseignement Professionnel

Structuré en 4 blocs de compétences :

**Bloc 1 :** Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée.

**Bloc 2 :** Intervenir auprès de la personne dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne.

**Bloc 3 :** Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle.

**Bloc 4 :** Réalisation d'actions d'éducation à la santé.

Ces blocs contiennent différents savoirs associés en :

- |                            |                                       |
|----------------------------|---------------------------------------|
| - Biologie, Microbiologie  | - Soins d'Hygiène et de Confort       |
| - Nutrition, Alimentation  | - Service à l'Usager                  |
| - Sciences Médico-Sociales | - Animation                           |
| - Education à la Santé     | - Entretien des Locaux et du Matériel |
| - Collation                |                                       |

Le Chef d'Œuvre (*projet pluridisciplinaire en rapport avec la formation suivie*) est travaillé en 1ère et en Terminale.

# L'enseignement Général

Français

Anglais

Histoire, Géographie

Gestion

Enseignement Moral et Civique

Prévention Santé Environnement

Mathématiques

Arts Appliqués

Sciences Physiques

Education Physique et Sportive

## Que faire avec un Baccalauréat Professionnel ASSP

### Ecoles spécialisées

- Aide-Soignant ;
- Auxiliaire de Puériculture ;
- Moniteur-Educateur ;
- Infirmier ;
- Educateur Spécialisé, etc.

### Poursuite d'études

- BTS Economie Sociale et Familiale (EFS) ;
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Social (SP3S).

### Compétences validées

- Attestation PRAP2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) ;
- Attestation SST (Secouriste Sauveteur du Travail) ;
- Titulaires du Baccalauréat Professionnel ASSP :  
⇒ *Validation de 5 modules sur les 8 requis pour obtenir les diplômes d'état d'Aide-Soignant et d'Auxiliaire de puériculture.*